

Communiqué de presse

Marly (FR), le 10 février 2026

Inauguration officielle du campus du CSCSP à Marly

Le vendredi 6 février 2026, le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP) a inauguré son nouveau campus de Marly à l'occasion d'une cérémonie officielle. Ce campus marque une étape clé pour la formation de base et la formation continue, axées sur la pratique et l'avenir, des spécialistes du domaine de l'exécution de la détention et des sanctions pénales.

Des représentant-e-s de la politique, de l'administration, des organes spécialisés et des partenaires de projet et de formation ont pris part à la cérémonie d'inauguration du nouveau site situé Route de l'Ancienne Papeterie 210. Les premiers cours y sont déjà dispensés depuis le 5 janvier 2026.

Remise de clé symbolique

Dans son allocution de bienvenue, Patrick Cotti, directeur du CSCSP, a remercié les cantons, les institutions pénitentiaires et la Confédération pour leur soutien au projet. Andreas Michel, président du Conseil de fondation du CSCSP, a procédé à l'inauguration officielle, soulignant l'étroite collaboration de longue date avec tous les acteurs qui ont contribué à la concrétisation du campus. S'en est suivie une remise de clé symbolique, au moyen d'une clé en chocolat spécialement conçue à cet effet, pour représenter le passage de la phase de planification à la phase d'utilisation du site.

Un campus dédié aux apprentissages axés sur la pratique

Le campus du CSCSP a été spécialement conçu comme un lieu d'apprentissage « au cœur de la pratique ». Les salles de cours et de groupe, de conception moderne et modulaire, permettent des modèles d'apprentissage flexibles pour les travaux de groupe, les exercices pratiques et les discussions en plénière. L'infrastructure numérique moderne favorise l'utilisation de tablettes et de formes d'apprentissage interactives tout en encourageant les compétences numériques des participant-e-s, conformément à la stratégie numérique ESP 2030.

Élément central du campus, la salle de pratique compte trois cellules d'exercice aménagées de manière réaliste. Elles servent à simuler des situations quotidiennes en détention qui peuvent être retransmises en direct dans les salles de cours et enregistrées. Ces simulations permettent de lier étroitement la pratique à la théorie, mais aussi d'évaluer de manière ciblée les situations de formation. Le site dispose aussi d'une salle multimédia favorisant la création de supports didactiques audiovisuels modernes.

Un lieu d'échange et de mise en réseau pour le secteur pénitentiaire suisse

Le nouveau campus du CSCSP se veut non seulement un espace d'apprentissage et de travail moderne, mais aussi un lieu d'échange et de mise en réseau pour les spécialistes de l'ensemble du secteur pénitentiaire suisse. Le campus est synonyme de continuité dans la mission et les valeurs, tout en offrant un nouveau souffle au développement de la formation au CSCSP.

Visites guidées et aperçu du nouveau campus

Après la cérémonie, les invité·e·s ont bénéficié de visites guidées des locaux du campus ainsi que de l'Hôtel des Innovations voisin, où les participant·e·s aux cours peuvent loger. L'événement s'est terminé par un apéritif dînatoire.

Information aux médias :

Une photographie officielle de la remise de clé symbolique est mise à disposition pour usage éditorial libre (photo : STEMUTZ :COM).

De gauche à droite : Dominique Chavannaz, Chef de projet Campus CSCSP, membre du Comité de direction CSCSP / Damien Piller, Président, Marly Innovation Center / Andreas Michel, Président, Conseil de fondation CSCSP / Karin Kayser-Frutschi, Présidente de la CCDJP / Patrick Cotti, Directeur CSCSP/ Florus Mulder, Directeur adjoint CSCSP (Photo : STEMUTZ : COM) :

Demandes des médias :

Fabienne Ayer, responsable Communication au CSCSP

N° direct : +41 26 425 44 60

N° de mobile : +41 76 389 30 40

Adresse électronique : fabienne.ayer@cscsp.ch | medien@cscsp.ch

Le Centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales CSCSP soutient les cantons concernant la formation de base et la formation continue du personnel ainsi que le développement stratégique du secteur pénitentiaire sur le plan national. Il propose également une offre de formation aux personnes en détention.

Le CSCSP soutient les cantons en traitant des thèmes spécifiques à la profession et encourage les échanges professionnels approfondis tout comme la formation continue des différentes catégories de professions du milieu de l'exécution des sanctions pénales. Il observe également les évolutions professionnelles de ce domaine au niveau international et fournit des informations à ce sujet.

Une démarche conjointe d'amélioration de la qualité nécessite de mener, à l'échelle nationale, des échanges interdisciplinaires entre spécialistes qui donnent l'occasion de présenter et de discuter d'exemples pratiques et d'innovations ayant fait leurs preuves.